

APPELEZ  
1000 ou 1001  
POUR NOUVELLES

— — —

Pour vos travaux  
d'impressions  
vous aurez toujours  
satisfaction

# LE QUOTIDIEN

LISEZ ET  
ENCOURAGEZ  
LE JOURNAL LOCAL

— — —

Abonnement \$2.00  
par année  
Seul organe quotidien  
de la rive sud

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, prop.

LEVIS, VENDREDI, le 29 MAI 1936.

VOL. LVII, No. 123

## LE DEBAT SUR LE BUDGET PROVINCIAL

Le travail a été continué, en Chambre, hier après-midi et soir. — Protestation de MM. Barré et Duplessis. — Discours de MM. F. Pouliot, Dr Hamel, Dr Paquette. — Le débat est continué par le député de Laval pour la soirée. — La Chambre a discuté, de 9 à 11 hres, une loi amendement la charte de la Ville re: taxes sur les magasins-chaines.

Deux petits incidents se sont produits à la Chambre, à Québec, au début de la séance, hier après-midi.

Le député de Rouville (M. Barré) a fait une rectification au sujet d'une déclaration qu'il a énoncée, en Chambre et publiée dans un sens contraire par un journal de Québec.

Le deuxième incident fut provoqué par le Chef de l'Opposition (M. Maurice Duplessis). Il dit qu'un journal de Montréal, payé à même les deniers publics, a publié récemment une manchette à l'effet qu'il n'osait pas répéter, hors de la Chambre, ses accusations au sujet de l'affaire Braitwaite. Cette manchette est fautive, tendancieuse et malhonnête, dit M. Duplessis. Le bureau du procureur a accepté \$2,000 d'un voleur international, dans le dos du volé, pour empêcher le voleur d'aller en prison. M. Duplessis déclare qu'il renonce à son immunité parlementaire en présentant cette déclaration et ajoute que ceux qui ont du cœur et du courage le poursuivent devant les tribunaux s'il ne dit pas la vérité.

M. F. Pouliot, député unionniste de Missisquoi, continue le débat sur le budget. Il dit que la dette consolidée de la province a fortement augmenté depuis quatre ans. Ainsi, en 1932, cette dette était de \$65,000,000; en 1933, de \$93,000,000; en 1934, de \$111,000,000 et en 1935, de \$134,000,000. Il souligne que sur cette dette, il se trouve dix sept millions sans fonds d'amortissement.

M. Pouliot attire l'attention de la Chambre sur les déclarations suivantes de l'auditeur général à la page 12 des Comptes publics: "Comme je le notais l'an dernier à la page 13 de mon rapport, l'exercice sous examen a été grevé d'une dépense de \$1,428,680 pour des comptes de l'exercice antérieur. Le même cas se présente cette année, car j'ai relevé au 30 juin dernier des comptes à payer pour \$1,688,873, non entrés aux livres et non inclus dans les dépenses du dernier exercice financier, ce qui engage d'autant le budget des départements pour l'exercice 1935-1936...".

Le député de Missisquoi trouve étrange que le trésorier provincial ne prévoit qu'un déficit de \$1,000,000 pour l'exercice 1936-37 mais ne prévoit rien pour les pensions de vieillesse qui coûteront \$2,000,000, l'électrification rurale, le placement des jeunes.

M. Pouliot réclame l'abolition du Conseil législatif qui nous coûte \$150,000 par année. Le meilleur moyen d'encourager le tourisme en notre province serait d'écarter la disparition des taxes de péage.

"Il paraît que nous avons deux agents de la province dans le Royaume-Uni, on pourrait en rappeler un.

Parlant ensuite de l'Agriculture et de la colonisation, M. Pouliot cite un article de M. Albert Rioux sur les méthodes à employer pour diminuer le coût de la colonisation.

D'après la déclaration du ministre de l'Agriculture, il en coûte \$155,000, dit M. Pouliot, pour distribuer des graines de semence. Le trésorier provincial de son côté prétend qu'il a été voté \$244,000, à cette fin. Or, si l'on examine les comptes publics, on voit que c'est en réalité \$155,825 qui ont été dépensés à cette fin.

La distribution de ces graines doit s'effectuer uniquement aux cultivateurs qui ne peuvent s'en procurer même à crédit.

M. Pouliot n'est pas contre ces octrois de graines mais contre le patronage politique qui s'exerce.

M. Pouliot cite un article publié par le "Devoir" dans lequel, il est démontré que la presse ministérielle perçoit tous les ans, \$550,000 par année. Le gouvernement a aussi engagé le crédit de la province pour \$15,000,000 pour sauver la Banque Nationale. Le crédit de la province devrait être engagé pour une somme plus considérable afin de sauver l'agriculture.

En terminant, M. Pouliot lance un mot à l'adresse de M. J.-N. Francoeur. Il se demande pourquoi le ministre ne parle pas en Chambre. "Est-ce que par le silence, il voudrait mériter la faveur de désertier une baraque qui croque pour entrer dans le nouveau gouvernement? Ce serait peine perdue. Car en vertu de la solidarité ministérielle, il est responsable et complice de tous les abus passés et présents. Je ne parle pas des abus futurs, car l'avenir est à nous.

M. Pouliot termine en demandant à l'Honorable M. Francoeur pourquoi il ne parle pas. Il ne saurait, dit-il, être admis à siéger dans le gouvernement qui sera à nous.

M. le Dr Hamel (Québec-Centre) a parlé sur le budget. Il a dit que l'on n'administre pas avec assez d'économie. Il a terminé en demandant un appel au peuple.

M. le Dr Paquette (Labelle) a parlé de l'administration de tous les départements. Il a demandé de pratiquer la plus stricte économie en abolissant le Conseil législatif. Il a parlé de l'agriculture en homme qui ne connaît pas la question.

L'ajournement du débat a été fait par le député de Laval qui a parlé à la fin de la séance du soir.

Dès l'ouverture de la séance, le soir, le député de Maisonneuve (M. Tremblay) demande au Premier Ministre lequel, de lui ou du confrencier libéral, à la Radio, a dit vrai au sujet des dépenses encourues journellement par la Province pour la session provinciale.

La Chambre passe à l'ordre du jour.

Un bill amendement la charte de la ville de Lachine a été adopté par la Législature et envoyé, après son adoption, en troisième lecture, au Comité des Bills Privés du Conseil législatif. Celui-ci a amendé une clause du bill, celle où la Ville de Lachine demandait le pouvoir d'imposer une taxe de \$500.00 aux Magasins-chaines. Le Conseil législatif a fixé cette taxe à \$250.00.

Le Chef de l'Opposition soulève un débat sur cette question en disant que le Comité des Bills Privés de l'Assemblée législative avait fort bien étudié la question et qu'il avait été décidé de fixer cette taxe à \$500. M. Duplessis entra dans des considérations pour soutenir la décision du Comité. Le ton insultant de ses remarques lui fait manquer l'effet de ses discours.

Un débat a suivi sur cette question. Plusieurs députés: MM. Drouin, Hamel, Caron, Tremblay, Bélanger, Bertrand, Labbé, y ont pris part.

M. Caron (Hull) a prétendu que les Magasins-Chaines ont eu pour objet de faire travailler plus en coopération nos marchands locaux. A Hull, dit-il, nos marchands sont très bien organisés et ils font un succès de leur entreprise et font une lutte tellement aux Magasins-chaines que plusieurs sont fermés.

Les autres députés se sont montrés favorables à la demande de Lachine de fixer la taxe à \$500.00.

Le débat a été ajourné par M. Laroche sur cette question.

Au début de la séance de soir, l'Honorable M. Dugas avertit la foule, dans les galeries, de ne pas manifester.

Le bill concernant des octrois à la Fédération des Scouts a été adopté en deuxième lecture et référé au Comité des Bills Privés.

Cette loi autorise le gouvernement à donner une allocation à la Fédération des Scouts.

L'Honorable M. Taschereau répondit au Chef de l'Opposition qui voulait que la Chambre adoptât cette loi immédiatement, qu'il était préférable de la référer au Comité des Bills Privés. On ne subira pas de retard pour établir les camps de Scouts parce qu'une allocation de \$3,000.00 est déjà entre les mains des autorités des Scouts. Cette allocation de \$3,000.00 a été remise à M. Laflamme.

Le bill a été référé au Comité des Bills Privés.

## Successeur de Thomas

M. William Ormsby-Gore, premier commissaire des Travaux, a été nommé secrétaire d'Etat pour les Colonies, hier soir, en remplacement de M. J.-H. Thomas, qui démissionna dernièrement à la suite de l'enquête sur les indécisions commises avant la présentation du dernier budget aux Communes.

Sir John Simon secrétaire de l'Intérieur, a annoncé entre temps à la Chambre que le rapport du tribunal d'enquête sur ce sujet sera publié mardi prochain.

## UN VIF DEBAT SUR LA MILICE ET L'AVIATION

Le gouvernement canadien commencera dans un mois ou deux à étudier le projet d'une route aérienne trans-Canada.

Ottawa, 29. — Le ministre de la Défense, M. Mackenzie, a révéle à la Chambre des Communes, hier soir, que le gouvernement canadien commencera dans un mois ou deux à étudier sérieusement l'idée d'une route aérienne trans-Canada et fera alors connaître si ce service sera effectué par une flotte étatisée ou des appareils appartenant à des compagnies privées.

Le ministre fit cette déclaration au cours d'un vif débat sur la milice dans lequel un des députés dit que le Canada n'avait qu'une armée "d'ares et de flèches" et que le pays ne possédait pas dix avions de combat modernes en bon ordre.

M. Mackenzie émit l'opinion qu'il faudrait un avis de six mois pour permettre aux entrepreneurs possibles d'un service aérien d'entraîner des pilotes et se procurer des appareils.

Cette route aérienne trans-Canada transportera des passagers et du courrier à travers le pays. Des aéroports et des terrains d'urgence ont été construits en ces dernières années, dont plusieurs par les hommes qui habitaient les camps de chômage. Certains de ces champs d'aviation seront munis d'un équipement permettant de diriger les avions par la radio.

M. Grant MacNeil (C. C. F., Vancouver) déclara que le gouvernement dépensait trop d'argent pour la défense en général, en particulier pour l'aviation militaire au lieu de l'aviation civile.

"Le Canada", dit-il, "a une armée d'ares et de flèches et une marine de fer-blanc et il est inutile de dépenser des millions pour elles. Les jeunes gens ne peuvent obtenir un entraînement aéronautique technique en notre pays parce que l'on ne consacre pas assez d'argent à l'aviation civile."

Le ministre de la Défense déclara alors: "Cela n'aide pas le Canada de critiquer continuellement ses forces militaires, navales et aériennes. Ces attaques ne peuvent que nuire au Canada qui s'efforce d'édifier ses forces pour assurer sa propre défense. Il n'y a pas de militarisme là-dedans. L'armée canadienne est l'une des mieux équipées au monde. Les quartiers-généraux sont au courant de tous les changements techniques et de toutes les améliorations mais si tous ne sont pas adoptés c'est pour une raison bien simple: il n'y a pas d'argent."

Le leader de la C. C. F., M. J. S. Woodworth, participa à la discussion en parlant de l'attitude du Canada advenant une guerre en Europe.

## LE ROI EDOUARD SERA COURONNE LE 12 MAI 1937

La Gazette de Londres publie une proclamation. — Le Conseil Privé a jugé que le 12 mai était préférable au 27, tel que déjà annoncé.

Londres, 29. — Une longue proclamation publiée hier dans un numéro spécial de la Gazette de Londres a fixé au mercredi 12 mai 1937, le couronnement du roi Edouard VIII dans l'abbaye Westminster.

Aujourd'hui, les augustes officiels du Collège d'Armes, vêtus de leurs brillants costumes médiévaux, accompagneront le comte maréchal héréditaire d'Angleterre, le duc de Norfolk, à certains points historiques de la capitale de l'empire, où il lira la proclamation.

La date a été fixée lors d'une réunion spéciale du Conseil Privé au palais Buckingham après consultation entre le gouvernement anglais et les gouvernements des dominions et autres corps qui joueront un rôle important au cours des cérémonies.

Au moins 3,000,000 de personnes venues de tous les points du globe visiteront Londres afin d'assister aux pageants et au cérémonial qui marquera l'événement. Chaque Dominion, chaque colonie aura sa délégation et au moins dix rois ou reines régnants, de même que les princes hindous, assisteront au sacre.

La fixation d'une date en mai avait été antcipée. On avait d'abord mentionné le 27, mais le Conseil Privé a jugé que le 12 était préférable parce qu'alors les feuilles ne seront pas encore ouvertes sur les arbres et qu'elles ne pourraient pas masquer la vue aux immenses foules présentes.

Le roi Edouard VIII aura alors régné depuis seize mois.

## L'électricité à la campagne

A la suite de démarches poursuivies au cours de ces derniers mois, la Commission d'Electricité de Québec a approuvé la construction de réseaux de distribution électrique ruraux qui seront construits incessamment: Chemin des Sources de la Paroisse de Ste-Geneviève, Lac Perchaude, Paroisse de St-Gérard des Laurentides Canton Wotton et Village St-Camille, Ste-Thérèse de Blainville, St-Norbert, St-Raymond, Notre-Dame et St-Thomas de Pierreville Ste-Geneviève de Berthier, Ste-Elizabeth, comté de Joliette.

De nombreux autres endroits ont été visités par les ingénieurs de la Commission, laquelle a devant elle un très grand nombre d'applications pour l'extension de réseaux électriques à la campagne.

## La bienvenue aux vétérans canadiens

Paris, 29. — Le maréchal Henri Pétain a accepté hier la présidence d'un comité qui vient de recevoir mission de souhaiter la bienvenue aux vétérans canadiens de la guerre. On sait que les vétérans du Canada, au nombre de plus de 6,000, se rendront à Vigny, au mois de juillet, à l'occasion du dévoilement d'un monument à la mémoire des soldats canadiens tombés au champ d'honneur pendant la Grande guerre.

## W. E. Rowe est choisi

Toronto, 29. — Un cultivateur âgé de 42 ans, du comté de Simcoe, l'honorable M. W. Earl Rowe, M. P., a été choisi hier soir comme chef du parti conservateur de l'Ontario.

Représentant la circonscription de Dufferin-Simcoe à Ottawa, M. Rowe l'emporta sur ses concurrents au second tour de scrutin en battant le Lt-colonel George A. Drew de Guelph, par 1,005 voix contre 660. Cinq autres aspirants à la direction du parti s'étaient retirés après le premier tour de scrutin.

## LE SENAT EST EN FAVEUR DE CETTE MESURE

Le bill abolissant les commissions locales des ports subit sa deuxième lecture. — Le sénateur Rainville et le chenal du St-Laurent.

Ottawa, 29. — Après un vigoureux débat, le sénat a passé en deuxième lecture, hier soir, la mesure abolissant les commissions locales et établissant un conseil national des ports. Cette législation a ensuite été référée au comité des chemins de fer et de télégraphes. On s'attend à ce que des représentants de Boards of Trade, de Chambres de Commerce de compagnies maritimes et ferroviaires comparassent devant le comité mercredi avant-midi et exposent leurs vues sur ce sujet.

Approuvant ce bill, le sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement, déclara qu'il y voyait un moyen de centraliser la responsabilité de l'administration des ports et de permettre une finance plus efficace.

"Les dépenses des commissions de ports", dit-il, "échappaient souvent au contrôle du gouvernement et le Dominion retirait peu de ses grosses dépenses pour les ports".

Le sénateur H.-A. Mulins, conservateur, de Marquette, demanda pour quelle raison il n'était pas fait mention du port de Churchill dans le bill et prétendit que la route de la baie d'Hudson n'était pas traitée avec justice.

Le sénateur J.-H. Rainville, conservateur, de Montréal, insista sur la nécessité de maintenir un profond respect dans le chenal du St-Laurent. "Certaines provinces", dit-il, "ne semblent pas réaliser que ce fleuve qui permet aux bateaux de remonter jusqu'au coeur du continent est le plus gros actif du Dominion. On a dépensé des centaines de millions de dollars pour les chemins de fer, le canal de Welland a coûté \$128,000,000, on a construit le chemin de fer de la baie d'Hudson et le port de Churchill, mais en ces cent dernières années le montant total dépensé par le gouvernement pour le chenal proprement dit du St-Laurent s'élève à peine à \$35,000,000. Nous ne devrions pas oublier que l'existence de la route du St-Laurent par laquelle nos produits sont transportés vers les marchés mondiaux est pratiquement la seule chose qui a empêché le Canada de devenir entièrement dépendant des ports américains pour le transport de ses marchandises".

canadiens tombés au champ d'honneur pendant la Grande guerre.

L'honorable Edgar Rochette parlera le 31 mai de 8.30 à 9.00 heures de la Commission.

## L'ENQUETE SUR LES COMPTES PUBLICS A QUEBEC

Plusieurs témoins ont été entendus, hier. — MM. Lanctôt, R. Lemire, J.-A.-E. Bégin, Henri Deschênes, Henri Gagnon, M. Manning, M. Fréchette. — Le matin, l'enquête a été continuée.

L'enquête, au Comité des Comptes Publics, à la Chambre, à Québec, a été continuée, hier avant-midi.

M. Maurice Duplessis, Chef de l'Opposition a repris un incident qu'il avait été obligé de laisser la veille, à cause de l'ajournement. Cet incident, il le provoqua pendant le témoignage de M. Charles Lanctôt, procureur-général adjoint, le dernier à venir devant le Comité, mercredi.

Il semble qu'un chèque aurait été adressé, par erreur, à un certain Charles Lanctôt de Montréal. Ce dernier le retourna immédiatement à la compagnie en déclarant qu'il avait eu erreur. La compagnie expédia à ce même monsieur en déclarant qu'il recevait un chèque par erreur.

"Or, il s'agissait là", de M. Charles Lanctôt, adjoint du Procureur.

"Les chèques en question sont", dit M. Duplessis, des "retainers" que monsieur Lanctôt retire de la Compagnie comme avocat de cette même compagnie qui est souvent en conflit avec le ministère des terres et forêts".

M. Duplessis: — "Monsieur le président, concevez-vous qu'un avocat puisse à la fois toucher des honoraires de défendeur et recevoir de l'argent du demandeur. Or c'est précisément ce que nous voulons prouver. Nous voulons savoir si M. Lanctôt est à la fois l'adjoint du procureur général et l'avocat de compagnies dont les intérêts viennent presque quotidiennement en conflit avec les intérêts de la province."

M. Duplessis demande alors à M. Lanctôt s'il est l'avocat payé de certaines compagnies. M. Peter Bercovitch (Lib. Montréal-St-Louis) s'oppose à cette question en déclarant qu'elle n'a trait qu'aux affaires personnelles de M. Lanctôt et qu'elle ne touche en rien à l'administration des fonds publics de la province. "Ce comité" continue M. Bercovitch, "est limité dans ses pouvoirs par certains règlements. Et si vous voulez poser de telles questions au témoin, il vous faudra créer une commission royale."

Le Chef de l'Opposition répond que le premier article des règlements permet au comité, avec le consentement de tous les membres, de renvoyer ces mêmes règlements lorsque les circonstances l'exigent. "Or, dans le cas qui nous occupe, les circonstances nous obligent-elles pas, une telle mesure? Il s'agit pour nous de connaître toute la vérité; de savoir comment l'on a administré les fonds publics de la province. Et l'on veut nous empêcher de connaître la vérité en interprétant les règlements d'une façon restrictive!"

"Et d'ailleurs, ou bien M. Lanctôt est innocent ou bien il est coupable. S'il est innocent, pourquoi ne pas lui permettre de se justifier. Et s'il est coupable le peuple du Québec a le droit de connaître et de punir ceux qui ont mal administré son argent".

Le président d'acomité, M. Léon Casgrain (Lib. Rivière-du-Loup), a décidé que la question de M. Duplessis était illégale. Ce dernier demande alors le vote. Mais la séance est ajournée au lendemain avant que l'on puisse voter.

## SPECULATIONS MINIERES

Parmi les témoins de la séance d'hier l'on remarquait encore M. Rosario Lemire, chef de la Sureté provinciale de Québec, et le détective provincial J.-A.-E. Bégin.

D'après les témoignages de ces derniers, il fut révélé qu'une somme de \$500 aurait été "empruntée" du ministère de la colonisation, et que ce même emprunt aurait été endossé par M. Thomas Côté (Lib. Gaspé-Nord). "Ne vous a-t-on jamais demandé de faire des enquêtes au sujet de vols qui auraient été commis dans les ministères de la colonisation ou des pêcheries dans le comté de Gaspé?" demandait M. Duplessis en s'adressant à M. Bégin.

"Non" répondit ce dernier. "Mais l'on nous a demandé de faire des enquêtes dans les opérations de certaines compagnies minières dans lesquelles s'intéresse M. Côté, entre autres la Marsonin Mines Limitée. Nous avions reçu l'ordre de trouver qui s'occupait de vendre les actions de cette compagnie dans la région de Cap-Chat".

En réponse à une deuxième question de M. Duplessis, M. Bégin déclara qu'il ne savait pas que les actions de cette compagnie ne valaient absolument rien.

Une récompense de \$11,000 aurait été donnée à ceux qui avaient contribué à trouver le meurtrier des filles Ascah. Le meurtrier aurait d'abord été trouvé coupable par le juge Greenshield. C'est alors que la récompense fut émise. Elle fut divisée en quatre au profit de deux détectives de la Sureté provinciale, d'un certain M. Maloney, de Gaspé et de M. Lemire lui-même. Or, il est arrivé, qu'en Cour d'Appel, le soi-disant meurtrier fut déclaré innocent de même que par la Cour Supérieure.

M. Henri Deschênes, gérant de la Maritime Optical Company, déclara que le gérant de la compagnie M. James Valentine est actuellement en Europe depuis le 10 mai. M. Valentine fut l'un des principaux organisateurs du parti libéral au cours des dernières élections provinciales.

M. Henri Deschênes ne put donner de réponses bien précises aux questions de MM. Duplessis et Oscar Drouin (U. N. Québec-Est). Il fit un voyage en Europe au lendemain des dernières élections provinciales et il s'embarqua de nouveau cinq jours après le début de l'enquête du comité des comptes publics, disent MM. Duplessis et Drouin.

M. Henri Gagnon, président et directeur-gérant du "Soleil" de Québec, produisit un document où il est dit que, depuis 15 ans, le "Soleil" a reçu environ \$3,300,000 pour travaux d'impressions et de reliures; soit \$225,000 par année.

Quelques autres témoignages furent rendus par M. L.-A. Richard sous-ministre de la colonisation, M. Manning, employé par la colonisation à Montréal, et M. Fréchette, comptable du département du procureur général. A 1 heure, la séance fut suspendue jusqu'au lendemain.

Agrémente votre repas  
**THÉ "SALADA"**

**POSTE CHRC Québec**

**CE SOIR**

4.30 L'Heure Tavanas  
4.31 L'hoaire des programmes

**TOUT PARAÎSSAIT S'ASSOMBRIR**

Mme H. E. Swanzy considère que les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) lui ont sauvé la vie.

"Je me sens une autre personne"

Je pouvais à peine marcher à travers une pièce, écrit Mme H. E. Swanzy, R.R. No. 1, Collingwood, Ont., "tout paraissait s'assombrir et je devenais si étourdi qu'il me fallait m'arrêter pour me reposer. Je désespérais de retrouver mes forces, lorsqu'on me conseilla les Pilules Roses du Dr. Williams. J'en pris jusqu'à six boîtes et je me sentis bientôt une autre personne. Je suis maintenant mère de six enfants en bonne santé."

Le fer et autres éléments contenus dans les Pilules Roses du Dr. Williams (tonique) augmentent la proportion d'hémoglobine du sang ou agent porteur d'oxygène. Il en résulte un meilleur appétit, un sommeil plus complet, une incomparable sensation de bien-être et un surcroît de vitalité.

Commencez immédiatement à prendre des Pilules Roses du Dr. Williams. 50c le paquet dans les pharmacies. F134

- 4.32 Succès d'hier
- 4.45 Avis de décès.
- 5.00 L'Opérette
- 5.15 Divertissements.
- 5.30 Chansonnettes.
- 5.45 Cocktail musical.
- 6.00 L'Heure Cyma
- 6.01 Musique d'orchestre
- 6.05 La chanson nouvelle
- 6.10 Drame de la vie réelle — Ironized Yeast
- 6.15 Causerie sportive de M. Maurice Descarreaux
- 6.30 Musique populaire.
- 6.45 Pronostics de la température.
- 6.46 Programme de chant — L'Heure
- 7.01 Musique populaire de Québec Modern Clothing Co
- 7.15 Jeanne et Arthur (Promage Kraft)
- 7.30 L'Heure Cyma
- 7.31 En dinant
- 7.45 Au concert Hall de l'air.
- 8.00 L'orchestre de concert du Château Frontenac.
- 8.30 Le magasin du père Mathurin.
- 9.00 La Vie policière.
- 9.30 Au Club de Nuit.
- 10.00 Orchestre Tzigane — Vin St-Georges
- 10.15 Ubaldo Frenet et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria
- 10.45 L'orchestre de danse du

**Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE**

**40 ONCES, \$2.65**

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

**GIN de KUYPER**

FLACON PLAT, 26 ONCES, 85¢ \$1.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON.

Château Frontenac	6.30 L'heure et l'hoaire des programmes
11.00 L'Heure Cyma	8.32 Le Club du Cou-Cou de C.H.R.C.
11.00 Le reporter C. Robitaille	9.30 Oxydol—Club du Cou-Cou
Enrg.	9.45 Beurre Gaspé — Club du Cou-Cou de CHRC
11.15 O Canada, fin des émissions.	10.00 Musique militaire
<b>SAME!</b>	10.15 Extraits d'opéras.
8.00 L'horloge musicale (Trans NBC)	

- 10.30 Conert varié.
- 11.00 Pot-pourri musical.
- 11.15 Poèmes symphoniques
- 11.30 Musique américaine
- 11.45 Nos chanteurs canadiens
- 12.00 Tante Line.
- 12.15 Chansonnettes.
- 12.30 Pronostics de la température.
- 12.31 Autour de la table.
- 12.45 Musique du diner.
- 1.00 L'Heure
- 1.01 Les nouvelles de l'Action Catholique
- 1.15 Chansonnettes (J. M. Des-sureaux)
- 1.30 Salade musicale.
- 2.00 L'Heure Cyma
- 2.01 L'Orgue enchanté
- 2.15 Régal artistique
- 2.30 Dédicaces spéciales
- 8.30 Service des signaux et souhaits de bonne fête.
- 4.30 L'Heure Tavanas
- 4.31 Horaire des programmes
- 4.32 Succès d'hier.

**Se fument comme des cigares coûtant le double!**

**Cigares WHITE OWL**

5¢

10.00 Orch. Tzigane vin St-Georges

10.15 Pianiste de Concert, à choisir

10.30 Le Merle Rouge

10.45 Les nouvelles

11.00 L'heure BULOVA.

11.00 Le reporter sportif Molson

11.05 Leroy Smith et orch.-CBS.

11.30 Clyde Lucas et orch.—C. B. S.

12.00 B. Cummins et orch.—CBS.

12.30 Don Bestor et Orch. (C. B. S.)

- 1.00 L'heure—fin des émissions
  - SAME!**
  - 8.00 Band Music
  - 8.13 Sommaire.
  - 8.15 Variétés matinales.
  - 8.30 Les produits Sleepex
  - 8.45 Chansons françaises
  - 9.00 Bandwagon (C. B. S.)
  - 9.30 Richard Maxwell, — C.B.S.
  - 9.45 Rustic Rhythm Trio — C. B. S.
  - 9.55 Nouvelles
  - 10.00 Press Radio news. — C.B.S.
  - 10.05 Mellow Moments. C.B.S.
  - 10.15 Assoc. des Aveugles.
  - 10.30 Variétés.
  - 11.00 Service rapide.
  - 11.30 Emission du conservatoire de Musique de Cincinnati. — C.B.S.
  - 12.00 L'Heure "Bulova"
  - 12.00 Mellow moments. — C.B.S.
  - 12.15 Dansons un peu.
  - 12.30 Le programme Bee Hive
  - 12.45 Cours du midi de la Bourse.
  - 12.55 Mercuriale des Produits Laitiers
- Un grand obstacle au bonheur c'est de s'attendre à un trop grand bonheur. — Fontenelle.

**POSTE CKAC Montréal**

**VENDREDI**

- 5.00 Les événements sociaux
- 5.15 Prière du soir
- 5.18 A choisir
- 5.30 Le programme du foyer
- 5.45 Little Orphan Annie.
- 6.00 Le programme du foyer
- 6.15 Drame vécu.
- 6.20 Nouveautés instrumentales.
- 6.25 L'heure récréative
- 7.00 L'Heure "Bulova"
- 7.00 Nouvelles.
- 7.05 Emission Henri Hébert.
- 7.15 Jeanne et Arthur
- 7.30 Commentateur de CKAC.
- 7.45 Coeur de maman
- 8.00 L'Heure Philip Morris.
- 8.00 L'Heure provinciale.
- 9.00 L'Heure "Bulova"
- 9.00 Hollywood Hotel, C.B.S.
- 10.00 L'heure Philip Morris

L'apostolat du journal sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports, il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher. — Mgr. A. Sinnott.

**Dis donc! Chaque matin, quand il fera chaud, je déjeunerai de ces rafraichissants Kellogg!**

L'apostolat du journal sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports, il est plus important, et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'enseigner et de prêcher. — Mgr. A. Sinnott.

C'est le mets idéal en été. Prêt à être servi, avec de la crème ou du lait froid, il est savoureux et supprime cuisson et ennuis!

Les Kellogg sont, sur votre table, frais comme à la sortie du four. Le sac intérieur WANTITE les conserve tels, même dans les chaleurs humides. Les Kellogg sont les plus profitables. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Rien ne remplace les **Kellogg's CORN FLAKES**

# Nouveau Plymouth Frais d'Opération Minima!



**Les Rapports de Partout Accordent au Plymouth de 1936 de 21 à 27 Milles au Gallon**

D'UN océan à l'autre les propriétaires de Plymouth vous diront: "Un Plymouth fait des économies en tous les détails d'opération".

Et de nouveau, en 1936, Plymouth est la grosse voiture la plus économique au Canada.

Les rapports reçus de propriétaires indiquent de 21 à 27 milles au gallon et une consommation d'huile minime.

**Leader en Caractéristiques**

Ce Plymouth de 1936 — la voiture la plus grosse et la plus élégante dans le domaine des prix modérés — réunit plus d'améliorations et de caractéristiques importantes que toute autre voiture se vendant à un prix si modeste.

L'armature du Plymouth est le dernier mot en fait de robustesse. Sa carrosserie Acier-Sécurité... de l'acier renforcé par de l'acier... représente

sans conteste la formule de construction la mieux adaptée aux exigences modernes.

Un nouveau mécanisme de direction supprime tous les chocs au volant... ou tout effort musculaire, même si vous traversez un lit de sable. Plymouth est une voiture très docile... les plus longs trajets vous laissent sans fatigue.

**Sécurité Accrue**

La carrosserie Acier-Sécurité du Plymouth de 1936 est exactement ce que vous avez droit d'exiger en fait de sécurité, et elle est isolée contre les bruits ou grincements.

Les freins du Plymouth sont 100% hydrauliques... deux pistons à chaque roue. Ils produisent des stops rapides et sûrs.

Il y a en plus ce Roulement Flottant qui est une propriété exclusive. Plusieurs pouces de plus pour les jambes, les coudes et les épaules. Un éliminateur de balancement, combiné avec l'armature rigide, produit un roulement dont la douceur est du seul ressort de voitures beaucoup plus dispendieuses.

**Demandez le Nouveau Plan de Crédit Commercial Officiel de Chrysler Motors**

**TEMPÉREMENTS 7%**

Faites-en le calcul vous-même

1. Commencez par la balance à payer.
2. \*Ajoutez le coût de l'assurance.
3. Multipliez ensuite par 7% — pour le plan à 12 mois. Six-dixième de un pour cent pour les périodes de plus de 12 mois, ou moins.

\* Dans certaines provinces on exige certains honoraires légaux. RIEN DE PLUS À PAYER.

**\$862**

Pour un Coupé d'Affaires Plymouth Six Livré à LEVIS Licence en plus

Faites une randonnée dans ce nouveau Plymouth. Conduisez-le à toutes les vitesses et dites-nous si ses accélérations souples, son Roulement Flottant sans vibrations, et la puissance inouïe du moteur ne remplissent pas tous vos desiderata.

L'agent Chrysler-Plymouth sera heureux de vous donner une démonstration. En tout cas si vous voulez la plus haute valeur pour votre argent, n'achetez pas sans avoir piloté le Plymouth de 1936.



## Encore un Triomphe du LAIT EAGLE!

"QUAND notre bébé Thelma est née," nous écrit Madame M. Urquhart, 25 Beaconsfield avenue, Toronto, "j'ai dû ajouter un supplément à l'allaitement maternel; et, à cette fin, j'ai choisi le Lait Eagle. Depuis l'âge de deux mois, elle a été nourrie exclusivement au Lait Eagle et, âgée d'un an, elle pèse 21 livres, a percé 9 dents, est forte, vigoureuse et pleine d'énergie, dort bien et n'a pas connu un jour de maladie.

"A dix mois, Thelma a remporté le premier prix dans un concours de bébés, à Toronto. Voilà qui en dit plus que bien des paroles sur l'excellence du Lait Eagle pour la croissance de beaux enfants.

"Je ne puis trop recommander votre produit aux mères à la recherche d'un aliment approprié à leur bébé."

Si vous ne pouvez allaiter bébé, essayez le Lait Eagle. Usage facile. Voir le mode d'emploi sur l'étiquette. Nous vous enverrons volontiers la nouvelle édition du "Bien-Être de Bébé" 84 pages. Vous y trouverez des conseils pour l'alimentation et le soin des nourrissons, des photographies et l'histoire de bébé élevés au Lait Eagle.

# PLYMOUTH FABRIQUE DES VOITURES SUPERBES

**Lait CONDENSE Marque Eagle**

The Borden Co., Limited, **Yardley House, Toronto, Ont.**

Veuillez m'envoyer la nouvelle édition du "Bien-Être de Bébé," contenant tableaux de coupes, photographies et l'histoire de bébé élevés au Lait Eagle.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Préc. \_\_\_\_\_ F118

REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

( suite )

- La dévotion au Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ. De la sainteté de l'état ecclésiastique de Henry-Marie Boudon. Le combat spirituel de Jean Brignon. Examen particulier sur divers sujets propres aux ecclésiastiques et aux autres personnes. Compendium institutionum theologicarum. Entretiens sur les vérités fondamentales de la religion. Pensées ingénieuses des anciens et modernes. Géographie universelle du R. P. Ruffin. Les erreurs de Voltaire. Les comptes-faits. Le progrès de la vie spirituelle. Racines de la langue anglaise. Les éléments de la langue anglaise. Le catéchisme de sainte Thérèse. Instructions pastorales de l'évêque de Soissons. Sermons du R. P. Lapresse. Philosophus in utraque partem. Mémoires sur la vie de M. de Laval. Office de la Semaine Sainte. Introduction à la vie dévote. L'utilité des cantiques. Neuvaine à saint François-Xavier. Sermons pour tous les jours du carême. La pratique de la perfection chrétienne.

REPOSE

L'inventeur de l'Esprit d'épinette (vol. XLII, p.



Bureau principal: No 21, St-Jean, Québec

EXCLUSIVEMENT

QUEBEC ET LEVIS

Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la malle.

SUCCURSALES A LEVIS

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hres à 8.30 hres.

COFFRETS DE SURETE

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.



188) — L'inventeur de l'Esprit d'épinette, d'après la Gazette de Québec du 10 juin 1773, est Henry Taylor. Voici ce que dit la vieille gazette:

"Dimanche matin, trente du passé, est mort d'une Esquinancie gangreneuse, Henri Taylor, auteur de la découverte de l'Esprit d'épinette; bienfaiteur de l'humanité, il n'a point jouté parmi nous du prix de ses travaux; dans d'autres continents, dans une autre hémisphère, les hommes qui connoîtront son remède béniront sa mémoire: il n'a pas paru au jugement de l'Eternel les mains vides. Il est mort jeune, et n'a pas eu de jeunesse; il mettoit si peu de conséquence aux actions de la vie que l'on voioit à peine ce qu'il étoit, mais au moment de sa mort tous ceux qui l'ont connu ont pleuré ou regretté sa perte."

QUESTION

M. Lareau parle, dans son Histoire de la littérature canadienne, d'un ouvrage de M. L.-M. Darveau Les Flagellations. M. Lareau dit: "M. Darveau a en portefeuille plusieurs manuscrits destinés à la publicité, entre autre un volume intitulé Les Flagellations. J'espère que l'auteur en fera part prochainement au public." M. Lareau écrivait en 1874. Les Flagellations ont-elles été publiées en volume? X X X

LE BOTANISTE ANDRE MICHAUX AU CANADA

André Michaux, le grand botaniste français, était un voyageur infatigable. Avant de venir au Canada, il avait visité l'Angleterre, l'Espagne, la Perse, etc. C'est en 1785, que le gouvernement français le chargea de parcourir les États-Unis afin de recueillir des graines et des plants d'arbres. Michaux arriva à New-York en novembre 1785. Il devait rester en Amérique jusqu'à 1796. Son séjour sur le continent américain lui avait donné l'idée d'étudier la topographie des arbres et des plantes de l'Amérique Septentrionale, c'est-à-dire de déterminer leur lieu natal. Il entreprit dans ce but de visiter le Canada et de se rendre jusqu'à la baie d'Hudson. Il exécuta ce projet en 1792. Il arriva à Montréal le 30 juin et descendit à Québec vers la mi-juillet. Il n'y resta pas longtemps. Les grandes forêts l'attiraient. Michaux descendit bientôt à Tadoussac et entra dans les eaux du Saguenay. A son passage à Chicoutimi, il mentionne spécialement la chapelle érigée par les Jésuites en 1728. Il remonta ensuite la rivière Chicoutimi, traversa le lac Kénogami, etc, etc, et se rendit jusqu'au lac des Mistassins. A cause de la saison avancée, ses guides n'avaient pas voulu aller plus loin. Michaux fut de retour à Tadoussac le 1er octobre. Pour se rendre aux États-Unis, le botaniste prit la même route qu'il avait faite pour venir au Canada, c'est-à-dire par Montréal et le lac Champlain. Il arriva à Philadelphie le 8 décembre 1792. Son séjour au Canada avait été de huit mois, dont trois mois et dix-huit jours avaient été employés à aller de Québec au lac des Mistassins. Michaux ne retourna en France qu'en 1796. Le savant mourut en 1803. Nous avons de Michaux une

Histoire des chênes d'Amérique, publiée en 1801, et Flora Boreali-Americana, publiée en 1803. Ce dernier ouvrage fut plutôt publié par les soins de Claude-Louis Richard, d'après les notes et les herbiers de Michaux. D'après un auteur, Michaux n'était ni un Français, ni un Anglais, ni un Canadien; il se rapprochait plutôt des naturels qui semblaient l'intéresser plus que les hommes civilisés. Étrange dans ses manières, peu parleur, rien ne l'intéressait que la science. Aussi, encore une fois, les bois et les solitudes l'intéressaient cent fois plus que les villes (1).

QUESTION

M. de Gaspé parle dans ses Mémoires d'un chevalier B, qui appartenait à une grande famille de France et qui, en difficultés avec son père, vécut quelques années à Québec. Sans argent, il exerça le métier de barbier et épousa une canadienne-française. Plus tard, le chevalier B entra en grâce auprès de son père et retourna en France avec sa femme. M. Baby, oncle de M. de Gaspé, vit le père du chevalier B, lui affirma que la jeune femme appartenait à une famille honnête et respectable, et elle fut reçue chez son beau-père avec joie. Qui était ce chevalier B et qu'elle était le nom de sa femme? A. G. G.

LETRE DU MINISTRE AU PROCUREUR GENERAL DU PARLEMENT DE PARIS

A Marly, le 14 Janvier 1727.

Monsieur,

Sur ce que vous m'avez marqué le 7 may de l'année dernière qu'il vous estoit revenu que le nommé Rosigat qui étoit renfermé dans les prisons du Ch<sup>er</sup>. de Paris et condamné au Banissement avoit été précédemment condamné aux galles par le Co<sup>l</sup>. Sup<sup>er</sup>. de Québec, j'écrivis dans le même tems à Mr Begon, intendant de Canada pour avoir sur cela des éclaircissements. Vous verrez par la réponse qu'il m'a fait dont je joints icy copie avec celle de l'arrêt du Conseil Sup<sup>er</sup>. de Québec du 20 aoust 1723 que ce prisonnier a esté condamné aux Gallères p<sup>o</sup>. 3 ans, et que pour estre déchargé en cette peine il avoit accepté la place d'Exécuteur dont il a fait quelques fonctions. Ensuite de ce quoy il s'évada en 1724 (1).

ESSAI DE TOPONYMIE GASPESIENNE

Il y a deux sortes de noms de lieux : a) ceux que la voix populaire a spontanément proclamés d'après une particularité de formation topographique, d'après l'occupation temporaire ou un événement qui frappa les esprits ; b) ceux qui émanent de l'autorité compétente. Ils sont imposés par un acte réfléchi des gouvernants pour commémorer un personnage ou un fait historique. Si l'on excepte la désignation des cantons, il y a très peu de dénominations, en Gaspésie, particulièrement du côté du Saint-Laurent que nous avons surtout en vue, qui ne soient pas d'origine populaire et spontanée.

Pendant longtemps, la péninsule a été étrangère aux préoccupations des divers gouvernements du pays ; tout ce territoire fut comme une terre en friche, un parc libre, où chacun, au gré des goûts personnels ou des nécessités de la vie, allait courir sa chance. Petit à petit, la nomenclature naquit sous l'inspiration du moment ou à l'occasion d'un incident heureux ou malheureux. Une chaîne de traditions se forma par le contact des nouvelles générations d'errants avec les anciennes. La plupart des appellations sont parvenues jusqu'à nous, les unes très claires et faciles à expliquer, les autres mystérieusement enveloppées d'un voile de légende. Comment connaître leur origine, leur signification et leur orthographe?

Il y a d'abord celles qui remontent à l'époque française. Peut-on, en toute confiance, faire crédit aux traditions dont elles sont l'objet ? L'esprit populaire travaille volontiers ; il crée de toutes pièces des historiettes plus ou moins piquantes pour rendre compte des choses qu'il ne comprend pas (1). Que ne nous a-t-on pas raconté au sujet de l'anse au Griffon, de l'anse Pleureuse, de la rivière à Pierre et de Cloridorme ? Inventions habiles, à la vérité, mais qui n'expliquent rien. Comment les accepterait-on sans un esprit critique averti ? Les écrits du milieu du 17e siècle mentionnent déjà l'anse au Griffon où il n'y eut des résidents qu'à la fin du 18e ; vers 1700, on parlait de l'anse Pleureuse et de la rivière à Pierre ; les villages ainsi dénommés n'existaient pas encore il y a quatre-vingts ans ; le groupement actuel de Cloridorme n'est pas antérieur à 1835 ; lorsque, auparavant, les pêcheurs des paroisses d'en haut se répandaient, chaque été, sur la côte, pour revenir, à l'automne, le nom était connu dont on ne pouvait fournir une explication rationnelle. Autre chose est la perpétuation d'un vocable, autre chose la connaissance parfaite de sa signification.

(à suivre)

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé: ceux qui désespéraient même de leur vie ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles déracinent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE

Elles guérissent la BILIOSITÉ, la MAUVAISE DIGESTION la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES de ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la malle, en payant d'avance, et franco le port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO., Limited, Brockville, Canada.

"MES NERFS" S'ECRIE-T-ELLE

Rien ne l'intéressait elle perd son âme... ne sort pas-toujours trop fatiguée. "O mes nerfs" s'écrit-elle quand c'est son rein, le filtre du sang, qui crie au secours. Sans retard à cause du danger elle commence à prendre les Pilules Dodd. Remis à la normale, son rein purge son sang de toutes les impuretés. Fatigue, maux de tête et courbatures, tout cela disparaît. 110-F



Pilules Dodd pour le Rein

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis

"Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No 41 Avenue Bégin, Lévis.

F. FICHETTE, J.-A. GAGNON Président. Gérant.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le jeudi 4 juin 1936, des soumissions pour la reconstruction du bris-rampe, à l'Anse-à-Bœuf, comté de Gaspé, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste de l'Anse-à-Bœuf, P. Q.

On ne tendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions contenues dans ladite formule.

Un cheque égal à 10 pour 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte, au Canada, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons auctifs et s'il y a lieu, un cheque visé pour compléter le montant.

REMARQUE. — Le ministère fournira les bleu et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$10.00, sous forme d'un cheque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleu et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleu et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 18 mai 1936.

Souper Berceuse



Au moment de mettre au lit les petits enfants, fatigués de leurs jeux, on doit leur donner, pour leur repas du soir, des aliments nourrissants et faciles à digérer.

Les Flocons de Mais Kellogg absorbés le soir, par les petits, favorisent leur sommeil. Des épreuves, sous la surveillance d'une université, l'ont parfaitement démontré. Les enfants alimentés de Flocons Kellogg, au souper, ont dormi 30% plus paisiblement que ceux qui avaient absorbé des aliments plus lourds.

Les Flocons Kellogg refont l'énergie sans surcharger l'estomac. Agréables et appétissants, ils régaleront les enfants de leur croûstillant et de leur saveur exquise. Prêts à servir.

On trouve les Flocons de Mais Kellogg dans toutes les épiceries. Économiques, ils sont prêts à servir à la sortie du sac WANTITE qui est enfermé dans le carton rouge et vert. Fabriqués par Kellogg, à London, Ont.

FLOCONS de MAIS

Kellogg



FRAIS SORTIS DU FOUR SAUCEUR EXQUIS

T'a'pas ?



T'A PAS DÉJÀ REMPLI TES YEUX DE SAVON EN FAISANT TA TOILETTE MATINALE —



ET, EN TÂTONNANT, CHERCHÉ POUR L'ESSUYER LA SERVIETTE QUE TU SAIS ÊTRE ACCROCHÉE TOUT PRÈS. —



ET QUAND ENFIN TU ES PARVENU À ENLEVER LE SAVON DE TES YEUX, TU CONSTATES QUE TU VIENS DE L'ESSUYER AVEC LES RIDEAUX —



T'A PAS APRÈS CELA ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? — ÇA AIDE À LAISSER PASSER LA TEMPÊTE!

Dites simplement "Bière BLACK HORSE"

BLACK HORSE Dawes.S.V.P.

# NOUVELLES DE LEVIS ET DES ENVIRONS

## Une nouvelle batterie au club "Napoléon"

Le club "Napoléon" aura une nouvelle batterie pour dimanche prochain. Cette batterie se composera de M. Chabot, lanceur, de Lewiston, américain, et de M. Comestock, comme receveur.

Le "Napoléon" a une rude partie à jouer dimanche prochain, contre le "Canadien", à Québec. Le "Napoléon" veut la victoire dans sa deuxième joute. Il a pris les moyens de se l'assurer.

## M. l'abbé Audet, aumônier

M. l'abbé Henri-Philippe Audet, de l'Ecole Apostolique Notre-Dame, à Lévis, a été nommé aumônier à l'Hôpital du Saint-Sacrement.

## M. Jacques de Billy gagne deux beaux prix.

M. Jacques de Billy étudiant en droit, à Laval, fils de M. Valmore de Billy, de Lévis, et ex-élève du Collège de Lévis vient de remporter deux beaux prix, à l'Université:

Une médaille de bronze, don du Lieutenant-Gouverneur Patenaude offerte à l'élève qui est arrivé premier durant toute l'année d'étude;

Un prix de \$20.00, don de M. le Recorder Desrivières à l'élève arrivant premier, dans un concours de droit romain.

Nous présentons nos félicitations à M. Jacques de Billy pour ses nouveaux succès.

## Un vingtième anniversaire

Il y a eu exactement vingt ans, hier, que fut établie à Notre-Dame le paiement des cinq sous aux messes basses, le dimanche, à Notre-Dame.

Dans les "Dates Lévisiennes" de M. P.-G. Roy, on lit, dans le septième volume:

28 mai 1916 — Mgr Gosselin communique à ses paroissiens une décision prise par la Fabrique et qui a reçu l'approbation du Cardinal Bégin. Désormais chaque adulte qui assistera aux messes basses de 8 heures 30 et de 8 heures 15, le dimanche, à l'église paroissiale, paiera \$0.05. Les enfants au dessous de quinze ans seront exemptés de payer."

## M. Sifroid Guay décédé, à Lauzon

M. Sifroid Guay, un vieux citoyen de Lauzon, bien connu sur toute la Côte Sud, est décédé, hier, à la résidence de sa fille, Madame Alfred Therrien, 81 1/2, Avenue Murray, Québec.

M. Guay était âgé de 78 ans et 7 mois. Il laisse, dans le deuil, douze enfants, dont sept garçons: MM. Téléphone, (Limoilou) Hector (Montréal), Oliva (Windsor, Ont.), Paul-Emile (New-York), Blaise, (Lauzon), Amédée, (Québec), Alexandre, (Montréal);

cinq filles: Mme Alfred Therrien, (Georgianna), Mme Joseph Boulanger (Lauria, Bienville), Mme Entrope Vézina (Maria, Lauzon), Mme Lionel Gosselin, (Yvonne, Limoilou), Mme Alfred Bouchard, (Marguerite, Limoilou).

Les funérailles auront lieu, lundi matin à 10 heures, à Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph.

Nous présentons à la famille en deuil l'expression de nos sympathies.

## La promenade des orphelins de l'Hospice

La promenade des orphelins de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance aura lieu, le 24 juin.

Le 1er juin, lundi prochain, une quête sera faite, à domicile,

sur la Rive Sud pour payer les frais de la promenade des orphelins.

## La Chambre de Commerce de Lévis — 74 ans

La Chambre de Commerce de Lévis comptera soixante-quatorze années d'existence le 14 juin prochain. C'est en effet ce jour-là que le gouverneur-général du Canada sanctionnait l'Acte incorporant la Chambre de Commerce de Lévis.

Dans les "Dates Lévisiennes" de M. P.-G. Roy on trouve une note à ce sujet.

A ce renseignement, nous en ajoutons d'autres que nous nous sommes procurés en nous adressant aux autorités de la Chambre de Commerce.

La Chambre de Commerce de Lévis est la cinquième, en âge, sur la liste des Chambres de Commerce du Dominion. Il n'y a, au Canada, que huit Chambres de Commerce qui ont l'honneur d'avoir des chartes fédérales.

La Charte fédérale confère à la Chambre de Commerce de Lévis des pouvoirs et privilèges spéciaux et la Chambre de Commerce de Lévis ne s'en est servi qu'à de rares occasions.

La Chambre de Commerce de Lévis est, comme toutes les Chambres de Commerce, imbuë d'un seul désir: celui de bien servir les intérêts du public, et ce, indépendamment de la politique.

## Les Quarante-Heures à Notre-Dame de Lévis

Les exercices des Quarante-Heures, à Notre-Dame, s'ouvriront, le 7 juin.

## Dimanche, à St-David

Les exercices des Quarante-Heures, à St-David, s'ouvriront, le 31 mai.

## Prochain mariage

On annonce, pour le 8 juin, le mariage de M. Léo Ouellet, fils de M. Cyrille Ouellet, de Lévis à mademoiselle Antoinette Roberge, fille de M. Léo Langlois. Pas de faire part.

# LA CAUSE DE SENAT ABOLI EN IRLANDE

Amos, Qué., 29. — Un courant d'air exceptionnel qui précipita l'avion sur le sol a causé la tragédie survenue dimanche dernier près du lac Pushketamika, dans la région minière du Nouveau-Québec. C'est là du moins l'opinion qu'a exprimé hier le capitaine Roy Brown, président de la General Airways, à l'enquête du coroner tenue ici, après que les sept victimes de ce terrible accident eurent toutes été identifiées.

Jusqu'à hier après-midi on n'avait pu identifier que cinq des victimes, mais on a trouvé dans les havres retirés des débris de l'avion des documents permettant d'établir que les deux autres étaient Clifford Carmichael, de New Liskeard, Ont., et Joseph Simmons, de Matheson, Ont., tous deux prospecteurs.

Les autres morts sont le pilote W.-H. Clarke, de Ronyn, Qué., le mécanicien George Milhan, de Ronyn, Léo Springer, d'Ottawa, président de la Ceres Explorations Ltd. Lucien DeGagné, prospecteur, de Barrante, Qué., et Roy, Hamilton, de Matheson.

L'enquête a été ajournée à une date non déterminée après que le capitaine Brown eut été entendu, afin d'attendre le rapport de l'inspecteur de l'aviation civile qui a ouvert une enquête sur l'accident.

Pour le chrétien, comme pour tous, la mort est bien l'agonie, le râle, le dernier hoquet, le cercueil, la fosse, la pellette de terre, le cadavre, la poussière... Mais, pour le croyant, par-dessus ce spectacle funèbre, il y en a un autre: un appel qui se fait entendre, une âme qui monte, des bras qui se tendent, un Dieu qui se penche et nous emporte dans la béatitude de son éternité.—Mgr Baunard.

C'est une grande habileté que de savoir cacher son habileté. Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable.

Dublin, 29. — Par un vote de 74 à 52, un projet de loi abolissant le Sénat de l'Etat Libre d'Irlande a été adopté hier soir par le Dail Eirann.

La motion abolissant le Sénat a été présentée par le président Eamon de Valera. Il qualifia le Sénat "un danger pour le pays".

Des entraves constitutionnelles avaient antérieurement empêché le premier ministre d'arriver à ses fins, c'est-à-dire l'abolition de la Chambre Haute.

Terminant un débat de sept

heures, De Valera fit remarquer que, bien qu'on puisse amener de bons arguments en faveur d'une seconde Chambre, le Sénat actuel cherchait à empêcher l'adoption de mesures d'importance primordiales.

Ces propositions, dit de Valera, comprennent le projet de loi visant à mettre de côté le serment au roi qu'il prétendit être "contre la volonté du peuple."

Il annonça qu'une nouvelle constitution serait soumise au peuple par voie de referendum.

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité — Lacordaire.

**POUR VOS IMPRESSIONS**  
ADRESSEZ-VOUS AUX  
**ATELIERS DU "QUOTIDIEN"**  
On y exécute avec soin toutes sortes d'impressions

41, AVENUE BEGIN. — Tél. : 1000

**POUR REUSSIR**  
Quel que soit votre commerce, si vous voulez obtenir du succès, il vous faut l'annonce, une annonce bien faite vous rapportera beaucoup pour le peu qu'elle peut vous coûter. — Confiez-nous vos travaux d'impressions et vous serez les premiers à en bénéficier.

**DEMANDEZ NOS PRIX**  
entière satisfaction  
Travail rapide et soigné vous donnant



**Dates Lévisiennes**  
PAR  
**M. Pierre-Georges Roy**

**EN VENTE**  
**Au Collège de Lévis**  
Au bureau de la  
**Bibliothèque paroissiale**  
et aux  
**Bureaux du "Quotidien"**

**AVIS SPÉCIAL**  
**Vous pouvez maintenant acheter les MEILLEURES MARQUES DE PEINTURE DOMESTIQUE PRÉPARÉE pour 3.75 le gallon**

Pourquoi risquer une peinture de qualité douteuse quand vous pouvez obtenir à présent, les marques supérieures suivantes de peinture au blanc de plomb, à ce prix populaire?

Exigez l'une de ces marques renommées et éprouvées par un long usage pour tout votre peignurage extérieur. L'une ou l'autre vous assurera un travail d'embellissement remarquable et durable **en même temps qu'une réelle économie.**

Il y a un magasin qui les vend dans votre voisinage.

**SHERWIN-WILLIAMS**  
**CANADA PAINT**  
**MARTIN-SENOUR**

**LES PROPRIÉTAIRES DE PLYMOUTH ont Écrit cette Annonce!**

"De 21 à 27 milles au gallon d'essence—de 15% à 20% moins d'huile," disent les propriétaires.



DE toutes les parties du Canada il nous arrive quotidiennement des rapports qui démontrent que les Plymouth de 1936 ne trompent pas les espérances que l'on en avait. Vous lirez ci-après quelques extraits des lettres que nous avons reçues. Nous serons très heureux de vous fournir les noms et adresses de ces personnes.

**25 Milles au Gallon**  
"J'en suis à mon huitième Plymouth et c'est le meilleur que j'aie eu. La performance et l'économie sont deux caractéristiques qui m'impressionnent beaucoup. Je fais 25 milles au gallon et je n'ai pas eu besoin d'ajouter d'huile car je la fais changer régulièrement. Chaque organe fonctionne comme il doit fonctionner."

**"Le Meilleur Auto Que J'aie Piloté"**  
"Mon Plymouth de 1936 est le troisième que j'achète, et je considère que c'est le meilleur auto que j'aie piloté. Ma femme et moi sommes enchantés de notre voiture. Nous aimons son confort, son roulement, et son apparence générale. C'est aussi une voiture spacieuse qui vous donne l'impression de la sécurité. La malle est très spacieuse et c'est là une qualité que j'apprécie beaucoup, après mon expérience des années passées. Tous mes amis constatent qu'il ne manque pas d'espace pour les jambes sur la banquette arrière."

**"Une Voiture sur Laquelle Je Puis Me Fier"**  
"Le Plymouth de 1936 satisfait tous mes desiderata. J'ai quatre magasins et je suis obligé d'aller de l'un à l'autre à certaines heures de la journée. Mon Plymouth ne m'a jamais retardé, ni pour démarrer ni pour une mise à point. Son roulement est des meilleurs, il est facile à manier et il n'est pas 'dur' sur l'essence et l'huile. La malle est très commode. Elle est très accessible et c'est là ce qui me plaît particulièrement, car il arrive souvent qu'il me faut transporter des marchandises, si on est de court à un magasin. Je ne puis m'empêcher de recommander le Plymouth. Il me faut une voiture sur laquelle je puis me fier en tout temps."

**Verifiez ces Déclarations**  
Votre agent Chrysler-Plymouth-Fargo vous invite à faire l'inspection de ces Plymouth au style si distingué. En en conduisant un vous pourrez vérifier les déclarations que vous venez de lire.

Demandez le Nouveau  
**Plan Officiel de la Corporation de Crédit Commercial - Chrysler Motors**  
PAIEMENTS à TEMPERAMENT **7%**  
Faites le calcul vous-mêmes: 1. Commencez par la balance non-payée. 2. Ajoutez le coût de l'assurance. 3. Ensuite multipliez par 7%—pour le plan de 12 mois. Coût proportionnel pour périodes plus longues ou plus courtes.  
\* Dans certaines provinces on exige une somme légère pour enregistrement.  
**RIEN DE PLUS A PAYER.**

**PLYMOUTH FABRIQUÉ PAR CHRYSLER**  
GARAGE OMER GOSSELIN, -- 161, rue St-Georges, Lévis -- Tél. 709